

EST-CE DE L'OR?

Par CLAIRE DE NESTE

Il faudrait bientôt aussi songer au choix d'un avocat, agir en vue de pénétrer auprès de l'accusé. Pour toutes ces choses et pour tout ce qu'il y aurait à faire en outre, l'argent se mettait en entier à la disposition de la jeune fille. Ils paraient d'un commun accord. Le jeune homme se montrait plein de confiance; il était réellement dans l'exagération exorbitante de l'expression, désireux avec ardeur de dissiper l'anxiété de son amie.

XXIII.
L'infortuné M. Bonnat avait été littéralement terrassé par le coup si imprévu, si stupéfiant qui le frappait.

Maintenant encore, son esprit habituellement haïté de chimères, inattentif à toutes les réalités, ne parvenait pas à se retrouver dans les événements de ces derniers jours. Il demeurait éperdu devant l'imbricatio confusion des circonstances qui l'accablait.

Un peu remis toutefois, il s'était, dans la solitude de la cellule, où il avait été mis au secret, demandé quelle attitude il aurait eue avant le juge d'instruction, qui sans doute ne tarderait pas à lui faire subir un premier interrogatoire. Et ayant longuement réfléchi, il décida avec lui-même qu'il dirait la vérité, toute la vérité.

Il n'était en effet inutile de le dire—nullement complice de l'assassinat: il l'affirmerait; il protesterait de son innocence avec toute son énergie. Le juge ne pourrait manquer d'être frappé de la sincérité de ses affirmations, il n'en doutait pas, ignorant que la justice veut des preuves mathématiques en quelque sorte, et ne se fait pas une opinion d'après une impression ou un sentiment.

Peut-être cependant avait-il raison de ne pas combiner un système de défense; il était trop maladroit pour s'y tenir; il se serait égaré à l'encontre du but qu'il poursuivait.

Ce fut quatre jours seulement après son arrestation qu'il fut mandé au Tribunal, dans le cabinet de M. Garraud.

La Grand-Place, quand il la traversa entre deux gardes qui l'escortaient, avait son aspect accablant. Un rideau de larmes d'arrivages se levait à la colonnade du Tribunal et son fronton grec, enveloppait aussi de son or flûde les fondations fauves des matronniers, et les fruits bruns jonchaient le sol.

L'accusé, étourdi par la lumière, allait, trébuchant presque, comme un homme ivre. A l'angle de la place, il aperçut sa maison. La porte en était close, ainsi que tous les volets.

—Anno-Marie se tenant ces jours-là dans la salle à manger, qui ouvrait sur une cour intérieure — et cet aspect étouffé de sa demeure — lui fut une nouvelle morsure au cœur. Comme il heurtait les arceaux, sur l'un des côtés, un petit groupe de lamins, sortant de l'école, accourait sur ses pas criant aux autres: «Voilà! voilà!»

Et se le montrant du doigt, éclatant de méchants rires.

Le groupe avait grossi. Ils étaient là tous, à la sortie de l'école. Hé, l'assassin! criant-ils maintes fois, sur ses talons.

Il fut que les gardes les maintenant à distance.

Au bout des arceaux, le prisonnier aperçut Mme Charlé, la burlesque, une femme comédienne et joyeuse, chez qui il s'amusait souvent, quand il allait chercher un taudis au des taudis, et avec qui il aimait à tailler d'amples bavottes. Elle entra dans son magasin précipitamment.

Enfin, à l'angle du Tribunal, opposé à celui par lequel il arrivait, le notaire Me Guibé et l'avoué Norcheux, ses habitudes parlementaires à la manille, arrêtés pour causer, lui tournèrent ostensiblement le dos, puis s'éloignèrent.

Le malheureux conducteur commença à éprouver les effets de l'invincible éruption qui entrainait l'infamie.

Ce fut plus désolé, plus désespéré que jamais qu'il franchit le seuil du cabinet du juge.

M. Garraud, tout d'abord lui renouvela les demandes qu'il avait déjà faites avant son arrestation, au sujet du caractère et des habitudes de Bernac.

Il le pressa si habilement de questions serrées qu'il finit par lui faire dire toute sa pensée, à savoir que le cantonnier était honnête, mais brutal, et même qu'il lui avait enroulé proférer des menaces éventuelles contre ses enfants au cas où ils viendraient à se marier.

—Vous voyez bien, ajoutait le juge. Les preuves matérielles sont accablantes contre cet homme et vous-même, malgré votre évidente sympathie pour lui. Étes-vous obligé de convenir qu'un acte de violence est de sa part parfaitement logique étant donné son tempérament brutal, son caractère vindicatif?

Le conducteur demeura sans paroles, désolé de la maladresse qu'il venait de commettre, de l'importance de langue à laquelle il s'était sottement laissé entrainer.

—Passons au mobile, maintenant, poursuivait le juge. Quel mobile vous a armé le bras de l'assassin?

Cette fois l'accusé, sortant de son abattement, se récria. Qu'allait-on lui demander? Que pouvait-il savoir? Le cantonnier était son fils, son frère, son parent? Vient-ils sous le même toit ou avait-il avec lui des rapports si fréquents que ses pensées lui pussent être connues?

Ah! non, l'on abusait vraiment de sa condition d'accusé, pour lui faire subir un interrogatoire auquel il ne devait et ne pouvait répondre. Le juge n'insista pas; mais entraînant cette fois au cœur de l'accusation, il fit raconter à M. Bonnat ses rapports avec la victime depuis les dernières élections, où le conducteur avait ouvertement travaillé contre elle; il lui fit dire les démarches faites par Garraud pour obtenir son changement.

—Première cause d'animosité, nota M. Garraud, au reste, depuis cette époque vous ne fîtes point mystère de votre ressentiment. Personne à Sauvanelle ne l'ignorait. D'accusé fut obligé de convenir. Mantes fois improvisant et bavard, il avait exprimé ses sentiments.

—Mais votre haine s'était accrue dans ces derniers temps, au point d'amener au Cercle une querelle violente.

Il se la fit raconter par l'accusé; celui-ci s'y résigna; le juge, au reste, la connaissait dans tous ses détails; il en avait interrogé les témoins et savait toutes les paroles qui s'y étaient échangées.

—A quel faisiez-vous allusion par ces mots que, dans la querelle, vous avez dits à Pierre Garraud? Il avait ouvert le dossier, et lisait: «Un homme, Monsieur, qui n'a pas coutume de marcher sur les brisées d'autrui, qui ne suis pas fait le complice d'un coquin dans la rupture d'un marché conclu, parfaitement conclu?»

Le prévenu ne répondait pas tout d'abord. Ce système de dire la vérité, toute la vérité, qui tout d'abord lui avait semblé le meilleur, lui paraissait maintenant bien pénible. Il comprenait combien l'existence du gisement métallurgique, les convulsions qu'il avait éprouvées, et l'obstacle qu'il était la victime à sa possession, méditaient en faveur de sa culpabilité. Et si parlait du change, comment ne pas dire toute l'histoire? La porte du juge le voulait entrainer était à sauter; il ne s'arrêta qu'au point, douloureux, vaincu, presque tombé.

Cependant M. Garraud s'impatientait de son hésitation.

—Accusé, fit-il sèchement, je dois vous prévenir que votre refus de répondre à une question si simple, si naturelle, de fournir à la justice des éclaircissements qu'elle réclame est le plus flagrant aveu de culpabilité. Celui dont la conscience est sans reproches ne craint pas le nombre; il dit la vérité, toute la vérité.

M. Bonnat se laissa intimider par ces paroles véhémentes. Il commença l'histoire de l'acquisition du champ, espérant bien s'arrêter en route, avant d'avoir parlé de la mine. Mais il n'était pas de taille à lutter avec son adversaire, et poussa de question en question, de dilemme en dilemme, il ne se fut que lorsqu'il n'eût plus rien à apprendre au magistrat.

Un long repos suivit. M. Garraud s'interrogeait plus. Son long visage glorieux, si impassible d'ordinaire, réfléchit, malgré lui, son immense satisfaction. Les dernières révélations de l'accusé, en effet, cette histoire de mine, projetait selon lui, un jour éclatant sur l'affaire. Jusque-là il lui semblait avoir été égaré dans les ténébreuses. La rancune même arrivée à l'exaspération par suite du refus du conseiller général de se battre ne suffisait point à expliquer que le conducteur eût fait assassiner Garraud.

Le véritable mobile, il le tenait enfin; une mine, c'est-à-dire une fortune, avait été découverte par le cantonnier et par son chef. Le conseiller général, devenu par une manœuvre déloyale, propriétaire du sol, très influent auprès de l'administration, était un obstacle à peu près invincible à sa possession. Les deux hommes l'avaient supprimé tout simplement. Le cantonnier avait été le bras, le conducteur, la tête.

Les gifles reçues au Cercle et le refus d'une réparation avaient été le motif déterminant.

C'était l'évidence même.

Sans se presser, par petites phrases incisives, pénétrantes, il disait la chose, la martelait en quelque sorte aux oreilles de M. Bonnat. Celui-ci demeurait atterré; il comprenait combien ses propres révélations ébranlaient, et qu'il était obligé de convenir avec lui-même que toutes les apparences étaient contre lui, et que pour tout esprit droit sa culpabilité était moralement évidente.

—Au reste, répondait M. Garraud, avec ironie, votre projet sinistre, malgré vous se révélait en vos paroles de haine. Dix témoins, que dis-je, vingt témoins, ne vous ont-ils pas entendu dire ces mots significatifs: «Il faut qu'il me la paie, il me la paiera?»

Vainement l'accusé protestait, il ne niait pas avoir tenu un tel propos, mais il ne répondait, selon lui, qu'à des projets d'anonime vengeance. Il voulait dire par là par exemple qu'il mènerait une campagne acharnée contre lui, lors des prochaines élections, peut-être encore qu'un jour ou l'autre il lui rendrait les gifles reçues au Cercle. Il ne savait trop.

Mais le juge ne l'écoutait guère; son opinion était définitivement arrêtée.

XXIV.
Ce fut seulement quelques jours après, un jeudi, qu'Anno-Marie obtint la permission de voir son père.

Vêtue d'une robe noire, le visage couvert d'une épaisse voilette, elle sortit de chez elle par une porte donnant sur une impasse, et à travers des ruelles détournées, se dirigea vers la prison.

ON DEMANDE
Jeunes Filles de 16 ans et au-dessus
Voilà Votre Chance.
Travail Léger, Facile. Emploi Assuré.
Bons Salaires
50 heures par semaine. Libres les samedis après-midi toute l'année. S'adresser au bureau d'emploi, à 7 heures du matin.

AMERICAN CAN COMPANY
North Cortez et Toulouse
APPORTEZ VOTRE CARTE DE TRAVAIL.

NEURASTHÉNIE
LES SOUTRES CONCENTRÉS DE
FER BRAVAIS
est le remède le plus sûr contre l'ANÉMIE, Chlorose, Faiblesse de Constitution, Maque de forces, Pâles Couleurs, etc.
SANTÉ - VIGUEUR - FORCE - BEAUTÉ
Toutes Pharmacies et Rougier frères, Montréal. Echantillon gratis et franco sur demande par carte à 2 cent. 130, rue Lafontaine, Paris

CONVALESCENCE

Beautiful Bust and Shoulders are possible if you will wear a scientifically constructed Bien Jolie Brassière.

The dragging weight of an uncorrected bust stretches the supporting muscles that the contour of the figure is spoiled.

BIEN JOLIE BRASSIÈRES

At the back where it belongs, prevent the full bust from having the appearance of flatness, eliminate the danger of dragging masses and combine the softness of the shoulder giving a graceful line to the entire upper body.

They are the cleanest and most comfortable garments imaginable—come in all materials and styles: Cross Back, Hook Front, Simple, Bandeau, etc. Bonded with "Washin" the rustless bonding—permitting washing without removal.

Have your dealer show you Bien Jolie Brassières. If not, send for free booklet and samples to show you.

BENJAMIN & JONES
31 Warren Street, Newark, N. J.

WRIGLEYS

All three brands sealed in air-tight packages. Easy to find—

It is on sale everywhere.

Look for, ask for, be sure to get **WRIGLEYS** The Greatest Name in Goody-Land

WRIGLEYS SPEARMINT SEEALED TIGHT

WRIGLEYS DOUBLEMINT CHEWING GUM

WRIGLEYS JUICY FRUIT CHEWING GUM

Flavor Lasts

Celle-ci est à l'entrée de Sauvanelle; c'est une sorte de donjon, datant du moyen-âge, aux murs rongés par des lichens, aux toits agités en poivrière, reste des fortifications qui autrefois entouraient la ville.

Le froid déjà vif; une mince couche de givre couvrait de ses frêles cristaux les fouilles mortes et les herbes desséchées au bord du chemin.

A Continuer.

Paris.—Le Journal Officiel annonce que la liberté du commerce entre la France et tous les pays de l'Europe centrale a été rétablie.

SOUFFRAIT DES AGONIES DANS SA TÊTE

Fort Smith, Ark.—Mme L. B. Giff, de cette place, écrit: «Je suis la femme d'un habitant de Fort Smith, ainsi de Van Buren, Ark. Pour le bénéfice de mes amis et toutes les autres femmes, fieris et qui suis: «J'ai souffert toute ma vie de... Toute ma vie, depuis l'âge de 12 ans, je souffrais des agonies de l'égout dans ma tête. Notre médecin de famille me traitait mais ne me faisait pas de bien. Un ami me parla de Cardui, et du bien qu'il avait fait à d'autres femmes. J'étais presque désespérée, et je me décidai à l'essayer. Je pris deux bouteilles... et je me sentis si soulagée que j'en pris une autre bouteille, puis une autre bouteille, ce qui faisait ma quatrième bouteille. J'étais enfin assés, et j'étais... depuis. Je crois que Cardui est une merveilleuse médecine, et je le conseille à toutes les femmes qui souffrent les maladies «continues de la prendre».

Cardui est recommandé aux femmes faibles et maladives, qui ont besoin d'un tonique fortifiant pour les aider à reprendre leurs forces et assister à la restauration dans des conditions naturelles et normales. Si vous souffrez, comme toutes les femmes à certaines époques, de maladies féminines, essayez le Cardui, le tonique des femmes. Quarante années d'heureuses expériences le prouvent.

Chez tous les pharmaciens.

Boisson de Famille Malt-de-Houblon

Une Boisson Étonnante

Spécialement préparée par des hommes expérimentés et recommandée comme boisson de famille. Elle est riche en crème, avec un goût agréable, et résultats garantis. Les ingrédients pour faire cinq gallons expédiés sur recette de \$1; assez pour 20 gallons expédiés sur recette de \$250; instructions nécessaires avec chaque ordre. Essayez-nous et soyez convaincus. Admonition: NE VOUS SERVIREZ PAS DE LEVAIN. C'EST CONTRAIRE A LA LOI. Un livret donnant toutes sortes de formules envoyés sur recette de \$1.

INTERSTATE DISTRIBUTORS
27 East Grand River Avenue
Detroit, Mich.

Botin des Sociétés Françaises

- Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans**, organisée le 14 mars 1843. Local de la société, 1820 St-Arne. Officiers: Président, J. M. Vergnolle; Vice-Président, François Bildstein; Secrétaire, A. J. Bonpemer; Trésorier, William Gomez. Séances le 1er et 3ème jeudi de chaque mois, au local de la société.
- L'Union Française**, fondée le 12 octobre, 1872. Local de la société, 928 Rue des Remparts. (Ecole gratuite pour filles.) Officiers: Président, Emile J. Ecuier; Vice-Président, F. Surmayre; Secrétaire, René F. Clerc. Séances le 1er mercredi de chaque mois, au local de la société.
- Société des Bouchers**, organisée en 1806, incorporée le 17 octobre 1867. Officiers: Président, Sylvain Dumestre; Vice-Président, Maurice Cazaborne; Secrétaire, Paul Vandenborre. Séances le 1er jeudi de chaque mois, chez Laudumy & Co, 112 Rue des Remparts.
- Société d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle de St. Maurice**, organisée le 29 janvier 1874. (Fête anniversaire le 22 septembre.) Officiers: Président, Emile J. Naudon; Premier Vice-Président, Mataea Router; Deuxième Vice-Président, P. Bouvier; Secrétaire, Nemours H. Nunez, Jr. Réunions générales le dernier jeudi de chaque mois. Salle de réunions au coin des rues Chartres et Charbonnet.
- L'Athénée Louisianais**, organisé le 12 janvier 1876. Officiers: Président, Bussière Rouen; Premier Vice-Président, Edgar Grima; Deuxième Vice-Président, Charles F. Claiborne; Secrétaire, Lionel G. Durel; Assistant-Secrétaire, André Lafargue. Jours de réunions fixés par le comité; local des réunions aux bureaux du Président, Banque Hibernia.
- La Société Protectrice des Laïques**, organisée en 1879. Incorporée en 1884. Officiers: Président, John rier, A. Gaillard. Local social Bordes; Vice-Président, N. Charouchez F. Lauaumy & Co., 1112 Rue leau; Secrétaire, F. E. Fagot; Trésorier, P. Cazalot. Séances le mercredi de chaque mois, au local premier lundi de chaque mois de la société.
- Société des Secours Mutuels la France**, fondée le 16 avril, 1891. Officiers: M. le Consul de France Président; J. Honneur, Président, H. J. Preau; Vice-Président, F. Laudu-organisée en 1879. Incorporée en 1884. Officiers: Président, John rier, A. Gaillard. Local social Bordes; Vice-Président, N. Charouchez F. Lauaumy & Co., 1112 Rue leau; Secrétaire, F. E. Fagot; Trésorier, P. Cazalot. Séances le mercredi de chaque mois, au local premier lundi de chaque mois de la société.

Hold-Tight 22 for 25¢

WHITE OR GRAY EACH CAP OR FRINGE SHAPE

HAIR NETS

ADOLPH KLAR
221-223 AVENUE NEW YORK

Hold-Tight hair nets enjoy an enviable national reputation and the friendship of millions of women. "Hold-Tight" hair nets are made of the finest real human hair. All shades. EVERY "HOLD-TIGHT" HAIR NET GUARANTEED OR MONEY REFUNDED. ORDER AT YOUR FAVORITE STORE. IF THEY CANNOT SUPPLY YOU, WRITE US. STATE COLOR AND SHAPE.

Springtex UNDERWEAR

SPRINGTEX is the underwear with a million little springs in its fabric which "give and take" with every movement of the body, and preserve the shape of the garment despite long wear and hard washings.

It is the year-around underwear, light, medium or heavy weight, as you like.

"Remember to Buy It—You'll Forget You Have It On"

Ask Your Dealer

UTICA KNITTING COMPANY, Makers
Sales Room, 350 Broadway - New York, N. Y.



Les enfants heureux nettoient leurs dents

Vos Enfants se Plaigent-ils?

Examinez les dents de vos enfants et les vôtres aussi. Allez chez votre marchand et demandez-lui le "Colgate's Ribbon Dental Cream". Mettez-le sur votre lavabo. Expliquez aux enfants la nécessité qu'il y a pour eux de se brosser les dents matin et soir avec la crème rafraîchissante

Le nom "COLGATE" sur les articles de toilette est tel que le nom "STERLING" sur l'argenterie.

COLGATE'S RIBBON DENTAL CREAM

"BONNES DENTS" COLGATE & CO. "BONNE SANTE"

